

<https://www.aefinfo.fr/depeche/704221>

Antonin Gouze

8 min read

Lycée professionnel : un taux de grévistes estimé entre 11 % (MENJ) et 50 % (syndicats)

Le taux de participation au mouvement de grève du mardi 12 décembre 2023 dans les lycées professionnels est de 11 % selon le MENJ et certaines organisations syndicales d'enseignants (SE-Unsa) et de 40 % ou 50 % selon d'autres organisations (Snuep-FSU, Snetaa-FO). L'ensemble des syndicats d'enseignants se disent encore insatisfaits des textes sur la transformation du lycée professionnel qui doivent être présentés en CSE le 14 décembre. Ils dénoncent notamment la perte d'heures d'enseignements généraux en seconde et en première, et la perte d'heures d'enseignements professionnels en terminale.



L'ensemble des syndicats d'enseignants du lycée professionnel contestent la perte d'heures d'enseignements induite par le projet de refonte du lycée professionnel porté par Carole Grandjean. Droits réservés - DR

Dans un communiqué commun et après avoir claqué la porte de la Commission spécialisée des lycées (CSL) du 29 novembre 2023 ([lire sur AEF info](#)), l'ensemble des organisations syndicales d'enseignants du lycée professionnel et la FCPE avait appelé à la grève ce mardi 12 décembre. Elles demandent à Gabriel Attal de "renoncer à ces projets et d'engager de véritables concertations au sein du ministère de l'Éducation nationale avec l'intersyndicale pour renforcer la voie professionnelle scolaire".

Selon le ministère de l'Éducation nationale, le taux de grévistes en lycée professionnel est de 10,81 % - un chiffre repris par le SE-Unsa - contre 40 % selon le Snuiep-FSU et 50 % selon les premières données du Snetaa-FO à la mi-journée.

L'ensemble des organisations se disent encore insatisfaites des nouveaux textes qui leur ont été soumis le 6 décembre et doivent être présentés au CSE du 14 décembre (cf. encadré bas).

Au cours des questions au gouvernement du 12 décembre, la ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels, Carole Grandjean, rappelle sa volonté de "prendre [sa] part dans le choc des savoirs voulu par le ministre de l'Éducation nationale", en rappelant "l'augmentation de 10 % des enseignements fondamentaux en terminale" et "jusqu'à plus d'un tiers d'augmentation en maths, français histoire/géo et EMC, dans le cadre du dialogue social en cours". La ministre rappelle aussi sa proposition de "groupes en sous-effectifs en seconde et en première dans ces enseignements fondamentaux, pour mieux s'ajuster à leurs difficultés".

LEs taux de grévistes en académies

AEF info a obtenu le taux de participation à la grève dans les lycées professionnels dans plusieurs académies. Il est ainsi de :

- 11,86 % pour l'académie de Nancy-Metz,
- 12,95 % pour l'académie de Limoges,
- 7,73 % pour l'académie de Lille,

- 13,24 % pour l'académie de Toulouse,
- 12,82 % pour l'académie de Nantes.
- 13,11 % pour l'académie de Normandie.

Encore un déficit d'heures de cours

Le texte rejeté par les organisations en CSL le 29 novembre 2023 ([lire sur AEF info](#)) avait pour conséquence "la suppression de 203 heures de cours sur les trois ans du bac pro", dénonçait l'intersyndicale. Depuis, dans les nouveaux textes qui seront soumis jeudi en CSE, la perte d'heures d'enseignements est "de 170 heures de cours", détaille Jérôme Fournier du [SE-Unsa](#) : "Le départ de la CSL a permis de récupérer 30 heures", se félicite-t-il auprès d'AEF info.

Cependant, "c'est encore trop", insiste-t-il. Pour lui, le ministère doit encore modifier ses textes, qui ont pour conséquence "une perte de 1,5 heure d'enseignements généraux hebdomadaire pour les premières professionnelles et d'une heure d'enseignements généraux pour les secondes".

Par ailleurs, en terminale, "il manque encore des heures d'enseignements professionnels dans le projet actuel", chiffrée à "71 heures sur l'ensemble de l'année" selon Sigrid Gérardin du Snuep-FSU. "Au total, sur l'ensemble des enseignements en terminale, c'est une suppression de 58 heures", détaille-t-elle. Pour le Snetaa-FO, Pascal Vivier déplore également "la perte d'heures d'enseignements généraux en seconde et en première", et appelle de ses vœux, au contraire, "un doublement des heures de français et maths" pour ces niveaux.

Le secrétaire général du Snetaa voit dans cette suppression d'heures de cours le signal que "cette réforme repose sur l'idée que l'école ne réussit plus sa mission, et que c'est l'extérieur - donc l'entreprise - qui la sauvera, or c'est une erreur. L'entreprise n'a pas vocation à être formatrice et parvient très rarement à remédier aux difficultés rencontrées par l'école".

LE DÉTAIL DES TEXTES PRÉSENTÉS EN CSE

Dans les textes qui seront soumis au CSE du 14 décembre 2023, le ministère de l'Éducation nationale explique vouloir "généraliser les 'groupes de besoins/à effectifs

réduits' en français et mathématiques en seconde et en première" en s'appuyant sur "le redéploiement de deux des trois heures hebdomadaires dédiées à l'accompagnement personnalisé, à la consolidation et à l'accompagnement au choix d'orientation". Ainsi en seconde, "l'horaire élève hebdomadaire passera de 30 heures à 29 heures". En première, la réorganisation des enseignements fait que "l'horaire élève hebdomadaire" sera de 28,5 heures, contre 30 heures actuellement.

Pour la terminale, l'objectif du ministère est "un renforcement de certains enseignements généraux ou transversaux", ainsi que la réorganisation pour "mieux préparer la suite du parcours post-lycée avec six semaines qui s'adaptent au projet de l'élève, soit insertion directe, soit poursuite d'études supérieures". Cette réorganisation de l'année doit engendrer une augmentation de l'horaire hebdomadaire des élèves, qui passe de 30 heures à 31 heures. Le texte précise cependant que sur l'année de terminale, "l'enseignement professionnel *stricto sensu* est réduit de 29 heures".

L'année de terminale sera composée d'un tronc commun de 22 semaines de cours de septembre à mi-mai, contre 26 aujourd'hui, puis de 6 semaines de PFMP, au lieu de 8 aujourd'hui. Puis, de mi-mai à juillet, un parcours différencié de 6 semaines est créé, soit de préparation à l'insertion professionnelle (PFMP), soit de préparation à la poursuite d'études supérieures avec des "renforcements disciplinaires, méthodologiques et de compétences psychosociales". Les épreuves du bac se tiendront à l'issue de la période de tronc commun en mai, à l'exception de l'épreuve de Prévention santé environnement et de l'oral de chef-d'oeuvre/projet, positionnées fin juin.

L'organisation de l'année de terminale encore contestée

Concernant la réorganisation du calendrier de l'année de terminale, le Snuep-FSU maintient que "les parcours distincts vont exploser les groupes classes et engendrer une rupture d'égalité entre les élèves en stage de fin d'année et ceux en classe pour la préparation de poursuite d'études. Les élèves en stage n'auront pas la possibilité de préparer leur épreuve en cours", déplore Sigrid Gérardin.

De son côté, Jérôme Fournier (SE-Unsa) demande au ministère de "fournir rapidement une grille horaire sur l'organisation des six semaines de préparation à la poursuite d'études du mois de juin, afin de "sécuriser les enseignants", et appelle à ce que cette grille horaire soit "la plus proche possible de la grille horaire de terminale". Le Snetaa-FO

craint aussi que "les professeurs voient leur emploi du temps changer au cours de l'année avec les parcours différenciés".

Concernant le contenu de cette période de préparation à la poursuite d'étude, le SE-Unsa "refuse d'envisager qu'il s'agisse d'un parcours personnalisé. On doit définir un programme commun à tous, qu'on estime nécessaire pour poursuivre dans l'enseignement supérieur".

La volonté de maintenir la mobilisation, avec des objectifs différents

Pour Pascal Vivier (Snetaa-FO), "il est significatif que l'enseignement privé (la FEP-CFDT et FO enseignement privé) appelle aussi à la grève ce 12 décembre, tout comme l'enseignement agricole et les organisations de parents d'élèves et lycéennes. Tout le monde est conscient que cette réforme ne répond pas aux besoins des lycées professionnels".

Le Snuep-FSU souligne également que "ce projet ne porte pas une véritable ambition pour les élèves" et appelle "à ce que Gabriel Attal renonce à ce projet, car il est impréparé et induit moins d'école pour les lycéens professionnels à l'opposé du 'choc des savoirs' qu'il promeut".

Le SE-Unsa tient cependant à souligner que s'il "soutient l'appel à la grève", ce n'est pas exactement "selon les mêmes mots d'ordre". L'organisation n'appelle pas au retrait du projet mais entend "pousser la ministre à améliorer ce texte".

Generated with Reader Mode